



# Licence pro.

## Droit et opérations immobilières

### Finalité

Permettre l'insertion professionnelle  
pour une formation niveau bac+3 en alternance  
dans le domaine de l'immobilier



## Une formation juridique de haut niveau

# La formation

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette Licence professionnelle **répond directement à la demande des professionnels de l'immobilier** dans les domaines de la promotion, de l'aménagement foncier, de la négociation et de la gestion immobilière. Généraliste dans son approche des questions relatives aux opérations immobilières, elle permet d'aborder l'ensemble des aspects juridiques et économiques des métiers de l'immobilier.

Elle apporte aux étudiants les **compétences juridiques** et la **qualification technique** nécessaires à la conduite de projets immobiliers tant au profit de partenaires publics que privés .

Outre les cours théoriques et pratiques, l'accent est mis sur l'autonomie des étudiants au travers de la rédaction du mémoire de fin d'année et sur leur aptitude à travailler collectivement au travers du projet tuteuré .

### CHIFFRES CLÉS

- **20 étudiants** par promotion
- **566 heures** d'enseignements théoriques
- une vingtaine d'enseignants dont **1/3 d'universitaires** et **2/3 de professionnels reconnus**
- **Taux de réussite** entre 95 et 100 %

### COMPÉTENCES ACQUISES

A l'issue de leur formation, les étudiants auront acquis :

- les connaissances juridiques indispensables et applicables aux opérations immobilières, ainsi que les techniques contractuelles et rédactionnelles ;
- les méthodes de commercialisation et de négociation propres à ce secteur d'activité ;
- la maîtrise de conduite de projets (tels que promotion, négociation, gestion immobilière).

Des juristes directement opérationnels



# Les débouchés

## SECTEURS D'ACTIVITÉ OU TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES

La Licence professionnelle « Droit et opérations immobilières » forme des juristes spécialisés dans le domaine de l'immobilier, maîtrisant les aspects juridiques de ce secteur d'activités, mais aussi ses éléments techniques, financiers et économiques :

- promotion immobilière ;
- administration de biens ;
- vente immobilière ;
- urbanisme au sein de collectivités territoriales ou cabinets spécialisés ;
- gestion de parc immobilier au sein d'organismes publics.

3

**Les débouchés ne se limitent pas aux agences immobilières** ou aux institutions de gestion de l'urbanisme : la formation permet également d'intégrer les professions en rapport direct avec l'activité immobilière, comme le secteur des banques, des assurances ou même intégrer une étude notariale en tant que négociateur ou rédacteur d'actes.

## UNE FORMATION EN ALTERNANCE

La dimension professionnalisante de la Licence est renforcée par son **organisation en alternance**. En effet, la formation s'articule autour de la formation théorique dispensée à l'Université, et la formation pratique dispensée en entreprise. Le **pas de l'alternance** est défini à **15 jours**.

La formation peut être intégrée au titre de **différents contrats** :

- contrat professionnel ;
- contrat d'apprentissage ;
- formation continue.



Une formation à la fois pratique et théorique

# Organisation pédagogique

## SEMESTRE 1

<b>UE 1</b>	<b>Outils juridiques fondamentaux</b> Propriété foncière Droit de la copropriété Droit des baux civils et commerciaux Droit de l'urbanisme	25 heures 25 heures 20 heures 25 heures
<b>UE 2</b>	<b>Maîtrise des outils juridiques des opérations immobilières</b> Ventes immobilières en l'état Promotion immobilière Structures juridiques de réalisation d'opérations immobilières	20 heures 25 heures 25 heures
<b>UE 3</b>	<b>Réalisation d'une opération de construction-vente</b> Fiscalité immobilière Montage financier d'une opération Droit des sûretés	30 heures 30 heures 15 heures

4

## SEMESTRE 2

<b>UE 4</b>	<b>Connaissance du milieu professionnel et environnement juridique</b> Statut juridique des professions immobilières Assurances et responsabilité des constructeurs Expertise immobilière Techniques contractuelles Opérations supranationales Règlementations environnementales Pratiques urbanistiques Financement et bilan comptable	8 heures 20 heures 16 heures 14 heures 14 heures 12 heures 20 heures 20 heures
<b>UE 5</b>	<b>Apprentissage des techniques de communication et de négociation</b> Méthodes de négociation et de commercialisation Communication multimédia Langue (anglais)	27 heures 25 heures 20 heures
<b>UE 6</b>	<b>Mise en situation professionnelle</b> Projet tuteuré, mémoire et activité professionnelle	130 heures

Une formation à la fois pratique et théorique



# Organisation pédagogique

## ORGANISATION GLOBALE

La Licence professionnelle est organisée sur **deux semestres**, et comprend outre des cours théoriques et pratiques, la réalisation d'un projet tuteuré et d'un mémoire.

Les étudiants sont accompagnés tout au long de leur année par des universitaires, qui les forment sur un plan théorique et par des professionnels qui les forment lors d'enseignements pratiques.



Ils maîtriseront les connaissances essentielles pour s'insérer efficacement dans les métiers de l'immobilier : le droit de la propriété privée et publique, le droit des baux et de la copropriété, le droit de l'urbanisme, les techniques des opérations immobilières, l'encadrement de l'utilisation des sols... et posséderont une culture du milieu professionnel de l'immobilier.

## PROJET TUTEURÉ

L'objectif du projet tuteuré est de **mettre en application collectivement** les concepts étudiés pendant la formation, de **développer le sens des responsabilités** et de **répondre à une problématique d'entreprise**, d'apporter des solutions et de rédiger un rapport qui sera soutenu devant un jury d'enseignants et de professionnels. Le projet, encadré par un enseignant, peut être organisé par petits groupes d'étudiants. Il se déroule tout au long de l'année.

## MÉMOIRE

Le mémoire est un **travail individuel, universitaire et professionnel**. Le choix du sujet se fait en concertation avec le tuteur entreprise et le tuteur universitaire. Il doit avoir une utilité pratique directe pour l'entreprise d'accueil de l'étudiant. Il donne lieu à la rédaction d'un écrit noté par les tuteurs universitaire et entreprise.



Un réseau universitaire et professionnel solide

## Les atouts

### SE FORMER PAR L'APPRENTISSAGE

Cette formation fait partie du dispositif mis en place par la Faculté de Droit en matière de professionnalisation avec le soutien de Formasup. L'apprentissage constitue une voie privilégiée de formation, un mode d'acquisition de compétences et une expérience professionnelle favorisant l'accès des jeunes à l'emploi.

Ce parcours est initié dans une logique d'entreprise, pour répondre à des besoins de compétences clairement définis et identifiés par l'ensemble des acteurs économiques en partenariat avec les acteurs de la formation.

La licence professionnelle est, à ces nombreux titres, habilitée à accueillir des apprentis dans le cadre des actions menées par la Région Rhône-Alpes en matière de formation professionnelle.

6

### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Elle est constituée d'une vingtaine d'enseignants :

- un tiers d'enseignants chercheurs de la Faculté de Droit
- deux tiers d'intervenants issus du monde professionnel (Notaires, avocats, consultants et professionnels de l'immobilier).



# Conditions d'accès

## PUBLIC

La formation est ouverte en priorité en apprentissage (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation), et en formation continue (salariés). Plus rarement et dans la limite des places disponibles, elle est ouverte également à la formation initiale (convention de stage obligatoire). Quel que soit le public, la formation a toujours lieu selon le rythme de l'alternance.

## SÉLECTION

7

Le recrutement s'effectue sur dossier et sur entretien devant un jury. Le dossier soumis par l'étudiant doit rassembler les relevés de notes du diplôme à bac + 2, une lettre de motivation et un CV. Tout étudiant pouvant justifier d'un contrat d'embauche au moment de la constitution du dossier de candidature est admis de droit à l'entretien avec le jury. Cette disposition s'applique également à tout salarié souhaitant intégrer la formation au titre de la formation continue. L'entretien dure une vingtaine de minutes. L'avis final du jury se fonde sur la qualité du dossier, la clarté et la pertinence du projet professionnel et la prestation orale lors de l'entretien.

## CANDIDATURE

Les dossiers sont à télécharger sur le site de la Faculté de Droit de Grenoble, à partir de début avril.

## ORGANISATION GLOBALE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

- La rentrée a lieu la première semaine d'octobre.
- Les cours se déroulent en alternance (15 jours à l'Université, 15 jours en entreprise) jusqu'au 30 juin.
- Les examens se déroulent en février pour le semestre 1, et en juin pour le semestre 2.
- Certaines matières sont soumises à contrôle continu.
- En cas d'échec aux examens en première session, la seconde session a lieu dans la première quinzaine de septembre.

## FICHE D'IDENTITÉ DE LA FORMATION

**Licence professionnelle Activités Juridiques, spécialité « Droit et opérations immobilières »**

**Directrice pédagogique :** Ingrid MARIA, Maître de conférences

**Directeur adjoint :** Sébastien MILLEVILLE, Maître de conférences

**Contact administratif :**

Université Pierre-Mendès-France

Faculté de Droit

Service de professionnalisation

BP47 - 38040 GRENOBLE Cedex 9

**Téléphone :** 04 76 82 56 58

**Courriel :** Sylvie.Bonfieni@upmf-grenoble.fr

**Site web de la Faculté de Droit de Grenoble :** <http://www.facdroid-grenoble.org>

# Licence pro.

## Droit et opérations immobilières

*La Faculté de Droit de Grenoble est une composante  
de l'Université Pierre-Mendès-France.*

**upmf**  
Grenoble  
Université Pierre-Mendès-France  
Sciences sociales & humaines

FACULTÉ DE  
**DROIT**  
GRENOBLE